



Bienvenue

CHRSM - site Sambre

Brochure d'accueil
Edition 2022-2023



Bienvenue

CHRSM - site Sambre

Madame, Monsieur,

Au nom du Gestionnaire, de la Direction, de l'ensemble du personnel et du corps médical du CHRSM - site Sambre, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre établissement. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

Notre institution compte une importante équipe de médecins agréés dans de nombreuses spécialités cliniques et médico-techniques. Le personnel soignant des unités d'hospitalisation est hautement qualifié. De plus, notre hôpital est un milieu de stages agréé par les universités de Louvain-la-Neuve, Bruxelles et Liège ainsi que par une série d'écoles d'infirmier(ère)s et de kinésithérapeutes.

Nos équipes sont soudées et solidaires dans un vrai travail en commun tant dans sa réflexion que dans sa mise en œuvre.

Cette brochure contient tous les renseignements et informations utiles afin de vous familiariser à la vie quotidienne de l'hôpital et vous aider à organiser au mieux votre séjour dans notre institution.

Tout est mis en œuvre pour que les services, qui sont à votre disposition, vous donnent entière satisfaction.

Nos infrastructures sont en cours de rénovation dans le but de vous offrir le meilleur confort : nous souhaitons nous excuser d'emblée pour les éventuels désagréments que cela pourrait vous causer.

De tout cœur, nous espérons que votre séjour parmi nous sera aussi agréable que possible et nous vous souhaitons un prompt rétablissement.

La Direction

Le Centre Hospitalier Régional Sambre et Meuse est composé de deux sites hospitaliers, l'un à Auvelais (le site Sambre), l'autre à Namur (le site Meuse).

Réalisation : Unimédia Editions : Rue Joba 9 – 4053 Embourg

☎ 04 224 74 84 – info@uni-media.be



Table des matières

6

Votre arrivée
à l'hôpital

Votre séjour

8



11

Services à votre
disposition

Objectif Qualité !

15



16

Votre départ



17

Frais
d'hospitalisation

18

Activités
hospitalières et
extrahospitalière



Numéros de
téléphone utiles

20

21

Infos pratiques



Contact
071/26.52.11

Nos sites web
www.chrvs.be
www.chrsm.be

Nos valeurs, on en prend soin.

Avec vous, pour vous !

Les valeurs d'une institution font partie de son identité, elles produisent la vision et le sens. À travers elles, les collaborateurs définissent ce qui a de l'importance.

Le personnel, les collaborateurs, les médecins et la direction du CHRSM ont défini ensemble 5 valeurs essentielles : l'humanité, l'écoute, l'excellence, l'esprit d'équipe et l'engagement.

L'Humanité,

entendue comme la volonté de prendre soin de celles et ceux qui mettent leur santé entre nos mains, avec dévouement, vigilance et bienveillance. C'est placer le patient au cœur de nos préoccupations, dans le respect et l'ouverture à l'autre.

L'Ecoute,

définie comme la faculté d'entendre, d'écouter et de prendre en compte le patient afin de lui permettre de devenir acteur de sa santé. C'est également le fait d'être à l'écoute de ses collègues pour progresser ensemble dans le respect et la bienveillance.

L'Excellence,

définie comme la recherche de la qualité la plus élevée, tant sur le plan médical que sur le plan humain.

L'Esprit d'équipe,

entendu comme le fait de travailler en équipes solides et soudées, dans un esprit positif et constructif, qui s'ouvrent au patient.

L'Engagement,

vu comme le fait d'être engagé pour et avec le patient et sa famille. Cela avec enthousiasme, persévérance, loyauté et volonté de s'améliorer en proposant des suggestions.



Votre arrivée à l'hôpital

L'admission

Si vous êtes hospitalisé(e) à la suite d'une urgence

Les premiers soins vous seront donnés, votre identification correcte et permanente (bracelet) sera effectuée et les formalités d'admission seront accomplies.

Si vous n'êtes pas en mesure de nous fournir les documents et les renseignements nécessaires à l'élaboration de votre dossier, nous vous demandons de le faire compléter le plus rapidement possible (dans les 24 h) par une personne de votre entourage au **bureau des admissions** dans le hall d'entrée. Si personne ne peut vous aider, le bureau des admissions ou un travailleur social se chargera de ces formalités.

Si votre admission est planifiée

Vous avez réservé une chambre à l'hôpital, soit par téléphone, soit en vous rendant directement au service des admissions situé dans le hall d'entrée.

Lorsque vous arrivez, vous devez impérativement vous présenter au **bureau des admissions** où votre identification correcte et permanente (bracelet) en tant que personne hospitalisée sera effectuée et où vous fournirez les documents nécessaires (voir ci-contre et pages suivantes).

Les documents à emporter

Afin que votre hospitalisation se déroule dans les meilleures conditions possibles, veuillez à emporter :

- Vos **documents administratifs** : carte d'identité et documents d'assurance, formulaire de conventions internationales (carte CEAM)...
- Les **documents médicaux** concernant votre séjour à l'hôpital : le certificat du médecin traitant et les résultats d'examen antérieurs (radio, scintigraphie, prise de sang...).
- Vos **effets personnels** : nécessaire de toilette (savon, gants, essuie-mains, peigne, rasoir, brosse à dents, dentifrice...), pyjamas ou robes de nuit, linges de corps, peignoir, pantoufles, vêtements de ville (pour une hospitalisation en psychiatrie ou réhabilitation).
- L'**argent nécessaire au paiement de l'acompte** (ou votre carte bancaire) qui vous sera réclamé, en fonction de votre statut d'assuré, et du régime de chambre choisi.

Votre liste de médicaments !

L'objectif de la **consultation préopératoire de pharmacie clinique** est de dresser la liste complète et actualisée des médicaments que vous prenez. Le/la chirurgien(ne) peut vous programmer une consultation avec l'un des pharmaciens de l'hôpital afin de préparer votre intervention chirurgicale et votre hospitalisation.

Acompte

Un acompte (légal et obligatoire) sur les frais d'hospitalisation vous sera demandé lors de votre admission. Le montant est calculé en fonction du choix de la chambre et est renouvelable après 7 jours d'hospitalisation (après 5 jours pour les chambres particulières). Les acomptes que vous avez versés seront déduits de votre facture.

Pour toute information en la matière, vous pouvez contacter le **Service Clientèle** (rez-de-chaussée) les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Tél. : 071/26.52.02

Conventions d'assurance complémentaire

Notre établissement a établi une convention avec certaines compagnies d'assurance complémentaire couvrant l'hospitalisation, certaines entreprises privées ou sociétés publiques, afin de dispenser leur affilié du paiement des acomptes.

Service Social

Si vous avez besoin d'aide pour régulariser votre situation au niveau de la mutuelle, du CPAS ou autre, n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Social (071/26.52.06).



Choisir votre chambre

Types de chambres

Différentes possibilités vous sont proposées :

- Chambre commune (2 ou 3 lits)
- Chambre particulière

Hospitalisation en chambre particulière

Des suppléments d'honoraires de 200 % et des suppléments de chambre sont systématiquement réclamés pour tout séjour en chambre particulière depuis le 1^{er} janvier 2018.

Nous vous invitons vivement à vérifier auprès de votre assureur la couverture dont vous bénéficiez (en ce compris les éventuels critères d'exclusion qui pourraient s'appliquer à votre prise en charge – ceux-ci peuvent par exemple être liés aux lésions intentionnelles, aux traitements de la fécondité ou à caractère esthétique, aux pathologies liées à l'abus d'alcool ou à la toxicomanie...).

Par ailleurs, il peut arriver que la demande en chambre particulière dépasse l'offre disponible et que nous ne puissions malheureusement respecter votre souhait. Vous serez prévenu(e) au préalable et nos services veilleront à écarter ce désagrément au maximum.

Votre séjour

L'accueil

Après avoir rempli les formalités administratives et d'identification, vous serez dirigé(e) vers le service où vous êtes hospitalisé(e). Un(e) infirmier(ère) s'entretiendra avec vous pour mieux vous connaître et répondre à vos questions, à vos besoins et à vos attentes. Les possibilités de faire appel à d'autres membres de l'équipe vous seront indiquées : travailleur social, diététicienne, responsable du culte de votre choix ou conseiller laïc.

Lors de votre arrivée, vous recevrez la visite de votre spécialiste et / ou de son assistant(e) ; remettez-leur tous les documents susceptibles de les renseigner sur votre état de santé actuel et antérieur. Veillez à informer le personnel soignant des médicaments que vous prenez régulièrement afin qu'il vous les fournisse et que l'on s'assure de la compatibilité des traitements.



Les visites

Pour la santé et le bien-être de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter quelques principes essentiels :

- Ne pas fumer dans la clinique
- Respecter les heures de visite (voir ci-dessous)
- Respecter le silence et ne pas laisser courir les enfants
- Ne pas apporter de boissons alcoolisées ni d'aliments contre-indiqués à l'état de santé de l'hospitalisé(e)
- Éviter d'emmener des enfants en bas âge
- Ne pas offrir de plantes en pot
- Sortir de la chambre pendant les soins infirmiers ou les traitements de kinésithérapie
- Ne rien jeter par les fenêtres
- Respecter le matériel de la clinique
- Respecter l'environnement : aidez-nous à garder les locaux et le matériel en parfait état

Horaires de visite

En hospitalisation

7 jours / 7 : de 14h30 à 19h30

Aux soins intensifs

7 jours / 7 : de 6h00 à 7h00 et de 14h30 à 19h00

En psychiatrie

Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés : de 13h30 à 17h30

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 18h30 à 19h30

Pour les chambres particulières : de 14h30 à 19h30

Hospitalisation de jour

Comme un accompagnant peut rester avec vous, aucune visite n'est autorisée compte tenu de la courte durée de séjour.

Ces horaires peuvent être adaptés en fonction de la situation sanitaire.

L'hygiène hospitalière

Comme tout hôpital, nous disposons d'une équipe d'hygiène hospitalière. La prévention des infections nosocomiales (ou infections liées aux soins) est l'une de ses missions prioritaires.

À cette fin, l'équipe établit les procédures et les règles d'hygiène hospitalière, en accord avec les recommandations du Conseil Supérieur de la Santé et en concertation avec les plates-formes régionales d'hygiène hospitalière.

L'hôpital participe depuis 2004 aux campagnes nationales pour la promotion de l'hygiène des mains. **Des solutions hydroalcooliques sont disponibles partout dans l'hôpital.** Nous vous invitons à utiliser celles-ci dès l'entrée et dans les services, autant de fois que nécessaire.

Si vous êtes malade, évitez de rendre visite à un proche hospitalisé durant quelques jours. Si vous le souhaitez, des masques sont disponibles à l'accueil.



Protection de la vie privée et accès aux données personnelles (loi du 08.12.1992)

Le CHRSM - site Sambre, accorde beaucoup d'importance au traitement des données à caractère personnel. Nous mettons en oeuvre tous les moyens techniques et organisationnels possibles pour assurer la protection de ces données.

Toutes les données vous concernant sont destinées à un usage interne dans notre établissement dans le cadre de soins thérapeutiques ou de finalité administrative. Elles ne sont jamais communiquées à des tiers à l'exception de situations définies par la loi ou de contrats spécifiques.

Pour toute information complémentaire concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez envoyer votre demande datée et signée par écrit au représentant du responsable du traitement en joignant une copie de votre carte d'identité à l'attention de : M. Jérôme Massart, directeur f.f. - Rue Chère-Voie, 75 - 5060 Sambreville.

Le CHRSM - site Sambre, fait partie du Réseau Santé Wallon (RSW), permettant un échange de documents médicaux informatisés entre médecins qui interviennent pour un même patient, ce qui facilite sa prise en charge. L'objectif ? Des données médicales accessibles plus rapidement tout en respectant le secret médical.

Plus d'infos sur www.reseausantewallon.be.



— La pause —

Oliba

gourmande

AU CHRSM - site Sambre

Venez découvrir notre restaurant
situé au -1 (sous-sol)

étage

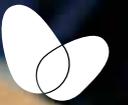
-1

OUVERT

du lundi au vendredi
de 8h à 16h

Grande variété de
plats chauds,
pâtes & grillades
petit-déjeuner
du lundi au vendredi entre 8h et 11h

chr
Sambre & Meuse



Plusieurs services sont à votre disposition

Repas aux patients

Vous recevrez un document concernant vos préférences alimentaires lors de votre admission à remettre aux infirmier(ère)s.

En cas de régime particulier, notre équipe de diététiciennes adaptera votre repas. Votre alimentation peut également être ajustée en fonction de vos habitudes alimentaires (régime végétarien) ou vos convictions philosophiques.

Les repas sont servis en chambre dès :

- 8h00 pour le petit-déjeuner
- 12h00 pour le dîner
- 17h30 pour le souper

En chambre particulière, un choix entre deux menus différents est proposé.

Commerces

Dans le hall d'entrée, vous trouverez :

- OLIO, coin lunch, accessible aux patients et aux visiteurs de 8h00 à 18h00 en semaine et de 9h30 à 16h00 le week-end et les jours fériés. Un vaste choix de restauration rapide vous y est proposé : sandwiches, salades, paninis et pâtisseries.
- Un opticien qui vous offre ses compétences du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.
- Des distributeurs automatiques de boissons (également disponibles aux étages et aux Urgences).

Restaurant

OLIBA, restaurant situé à l'étage -1, propose une grande variété de plats chauds, pâtes et grillades, du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00. Petits-déjeuners servis du lundi au vendredi entre 8h00 et 11h00.

Nous attirons votre attention sur le fait que toute consommation de boissons alcoolisées est strictement interdite aux patients. Ces mesures sont imposées dans le but de rendre le plus efficace possible tous les moyens thérapeutiques déployés en faveur de leur guérison.

Téléphone et GSM

Des cabines téléphoniques fonctionnant à pièces sont disponibles dans le hall d'entrée.

Dans les chambres particulières et certaines chambres communes, vous pouvez bénéficier d'un raccordement téléphonique. Le montant de vos communications figurera sur votre facture d'hospitalisation. Adressez-vous à la Caisse centrale (rez-de-chaussée).

Pour des raisons de sécurité, les GSM ne peuvent être utilisés dans les zones pourvues de ce pictogramme.



Télévision

Dans chaque chambre, une télévision est à votre disposition. Le prêt d'une télécommande vous sera accordé et une location par journée vous sera facturée pour les chambres communes. Ce service est compris pour les chambres particulières ou à 2 lits et est gratuit en pédiatrie. Adressez-vous à la Caisse centrale (rez-de-chaussée). Aucune caution ne vous sera demandée.

Accès Internet

Le CHRSM - site Sambre est équipé d'un réseau WIFI. Un code d'accès vous sera octroyé sur demande et vous pourrez surfer gratuitement durant votre séjour à l'hôpital. Adressez-vous au bureau des admissions (rez-de-chaussée) ou au desk d'accueil.

Coffre

Nous vous conseillons de ne pas conserver d'argent ou d'objets de valeur dans votre chambre. Un coffre est à votre disposition à la Caisse centrale (hall d'entrée). Vous pouvez y déposer vos objets de valeur uniquement en semaine de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Coiffeur, pédicure, etc

À votre disposition sur demande auprès d'un(e) infirmier(ère): pédicure, coiffeur/coiffeuse, esthéticienne peuvent se rendre dans votre chambre.

Bien vivre ensemble

Interdiction de fumer

Suite à l'exécution au 01.01.2007 de l'interdiction de fumer dans les lieux publics en vertu de la loi du 31.03.1987 et de l'A.R. du 15.12.2005 relatifs à la protection des travailleurs contre la fumée de tabac, il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'hôpital.

Deux espaces fumeurs sont à votre disposition :

- A l'avant de l'hôpital, sous le porche (voir signalétique).
- Au -1, près de l'entrée/sortie de nuit.

Le CHRSM - site Sambre est adhérent au réseau européen des hôpitaux sans tabac.

Sécurité



Afin d'éviter les vols pendant votre séjour, nous vous rappelons quelques conseils de prudence :

- Ne pas laisser d'argent ou d'objet de valeur dans votre chambre.
- Éviter d'avoir des sommes d'argent importantes avec vous.
- Éviter d'emporter vos bijoux à l'hôpital.

Si vous êtes toutefois victime d'un vol, avertissez sans tarder le personnel infirmier qui préviendra le Service de sécurité. Celui-ci vous mettra en contact avec la police si vous le souhaitez et vous accompagnera dans vos démarches pour sauvegarder vos droits.

Un coffre est à votre disposition à la Caisse centrale (hall d'entrée).



Plusieurs services peuvent vous venir en aide



Service Social

Ce service est à votre disposition pour vous aider dans vos préoccupations matérielles, personnelles, familiales et autres, afin de maintenir votre qualité de vie ou de prévoir avec vous une orientation qui tienne compte de vos besoins.

N'hésitez pas à solliciter ce service par l'intermédiaire de l'infirmier(ère) ou en vous rendant directement dans le bureau du Service Social, dans le hall d'entrée.

Service Social : 071/26.52.06

Assistance morale, religieuse ou philosophique

Durant votre séjour, vous pouvez recevoir la visite d'un représentant de votre religion ou d'un conseiller laïc qui professe une opinion morale ou philosophique non religieuse.

Il suffit de compléter le formulaire qui vous a été remis lors de l'admission.

Vous pouvez également demander personnellement la visite d'un autre représentant de votre religion ou conseiller laïc.

Le Service de Médiation

La médiation hospitalière intervient dans le cadre de la médiation de plainte pour aider les parties en cause à communiquer entre elles et à trouver, dans un climat serein, une solution amiable et durable au problème faisant l'objet de la plainte. Elle se veut l'intermédiaire entre le patient et l'institution.

La médiation hospitalière exerce sa fonction en toute indépendance et fait preuve d'impartialité dans sa relation avec les parties concernées. La médiatrice est tenue de respecter le secret professionnel et assure la confidentialité des données.

Le Service de Médiation est gratuit et ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Service de Médiation hospitalière :
071/26.58.14 ou 081/72.70.38.

Le Règlement d'Ordre Intérieur est disponible à l'accueil de l'hôpital et sur le site internet.

Pour les personnes malentendantes

Un personnel formé est à votre disposition pour prendre connaissance de vos demandes urgentes.

Fédération des sourds et malentendants : 081/26.05.05
info@sisw.be

Droits du patient (Loi du 22.08.2002)

Chaque patient a la faculté de disposer, à sa demande, d'informations générales ou individualisées sur les liens juridiques entre l'hôpital et les prestataires de soins qui y travaillent.

Le champ d'application de la loi est étendu au domaine des soins esthétiques ainsi qu'aux psychologues cliniciens et psychothérapeutes habilités.

Dans le cadre de leur activité au CHRSM - site Sambre, tous les médecins sont conventionnés.

La loi sur les droits du patient prévoit un ensemble de prérogatives en faveur du patient dans ses relations de soins de santé.

Il est reconnu au patient :

- Le droit à des prestations de qualité.
- Le droit au libre choix du praticien professionnel.
- Le droit à l'information sur son état de santé.
- Le droit au consentement libre et éclairé.
- Le droit à la consultation et à une copie de son dossier médical. Vous pourrez avoir accès aux informations médicales vous concernant en contactant les Archives médicales (071/26.57.40).
- Le droit à la protection de la vie privée.
- Le droit d'introduire une plainte auprès de la fonction de médiation.
- Le droit à recevoir de la part des professionnels de la santé les soins les plus appropriés visant à prévenir, écouter, évaluer, prendre en compte, traiter et soulager la douleur.

Parce que des droits riment avec des obligations, la loi stipule que le patient doit apporter sa collaboration tout au long de sa prise en charge.

L'hôpital a à cœur d'optimiser la qualité de ses soins et le bien-être de sa patientèle. Pour se faire, il est demandé au patient de respecter :

- L'intimité, le calme et le bien-être des autres patients.
- Le personnel et son travail.
- Les heures de visite.
- L'interdiction de fumer.
- Les locaux, le matériel et l'infrastructure générale de l'institution.
- Les différents règlements généraux et particuliers de l'institution.

Consultez les informations complètes sur ce sujet sur www.patientright.be ou demandez la brochure « Loi 'Droits du patient' – Dans une bonne relation, on sait ce que l'autre peut apporter » au **Service de Médiation hospitalière**. (071/26.58.14)

Objectif Qualité !



Notre priorité, c'est votre satisfaction

Soucieux d'améliorer la qualité des soins et du service que vous êtes en droit d'attendre, notre établissement s'engage dans une démarche de gestion des risques et de la qualité.

Cette démarche implique une remise en question de nos modes de fonctionnement à tous points de vue (accueil, confort, soins, information, alimentation, entretien...).

Ce projet de longue haleine se met en place de manière progressive en s'appuyant sur l'implication de tous les acteurs de terrain et sous la coordination de notre Département Qualité.



**ACCREDITATION
CANADA**

Votre avis nous intéresse !

Afin de répondre au mieux à vos attentes et dans le souci de nous améliorer, nous avons besoin de savoir comment vous avez vécu votre séjour dans notre hôpital.

Dans cette optique, un questionnaire de satisfaction vous sera remis dès votre admission dans le service. N'oubliez pas de le remplir avant votre départ et de le déposer dans une de nos boîtes aux lettres bleues destinées à cet usage (hall d'entrée et étages).

Vous nous aiderez ainsi à améliorer le service de qualité que nous voulons offrir à tous nos patients.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions.

Une maternité à taille humaine

Notre maternité est prête à vous accueillir ! Elle compte 4 salles de naissance entièrement équipées, 15 chambres (dont 9 chambres particulières) et un espace néonatalogie.

Le confort de tous (mamans, bébés et famille) a fait l'objet de multiples attentions :

- chaque chambre dispose d'un espace maman-bébé et d'une salle de bains moderne,
- une chambre spécifique permet d'accueillir des patientes à mobilité réduite dans des conditions optimales,
- la salle cocoon donne la possibilité aux mamans en chambre commune de s'isoler avec leur bébé dans un petit salon douillet.

98% de nos patientes recommanderaient la maternité à d'autres futures mamans.

Votre départ

Après avoir obtenu l'accord de votre médecin pour quitter notre institution, nous vous conseillons de :

- Demander les attestations éventuelles et toutes les informations concernant la suite de votre traitement (médicaments, régime, kiné...). Vous recevrez une lettre provisoire destinée à votre médecin traitant concernant votre état de santé. Un rapport détaillé lui sera adressé par courrier.
- Vérifier si vous n'avez rien oublié et remplir le questionnaire de satisfaction que vous avez reçu.
- Si un transfert en ambulance s'avère nécessaire, contacter le service social ou votre mutuelle. Attention, certaines mutuelles ont des conventions particulières avec certains services d'ambulances.
- Rendre votre télécommande et/ou votre téléphone à la caisse.
- Réclamer au bureau des admissions dans le hall d'accueil une attestation de séjour si vous bénéficiez d'un remboursement complémentaire grâce à votre mutuelle ou à une éventuelle assurance.

Prêt de matériel sanitaire

Si en quittant l'hôpital après un accident ou une intervention chirurgicale, vous avez besoin de matériel sanitaire (canne, tribune, chaise roulante...), n'hésitez pas à vous informer auprès de notre personnel.

Des béquilles sont en vente au service des Urgences et le service CorSaDe peut vous aider (voir page 18).



La facture

Vous recevrez la facture se rapportant à votre hospitalisation généralement au plus tard dans les deux mois suivant votre sortie.

Pour toute information concernant celle-ci, veuillez vous adresser au Service Clientèle (071/26.52.02 - heures d'ouverture : en semaine entre 08h30 et 12h00 et 13h00 et 16h30).

Si vous éprouvez des difficultés à régler votre facture, nous vous prions de contacter rapidement notre Service Clientèle afin de trouver ensemble une solution à votre problème et d'éviter un éventuel contentieux.

Si vous suspectez une erreur dans votre facture, n'hésitez pas à vous adresser au Service Clientèle qui l'examinera avec vous.

Frais d'hospitalisation

Couverture des frais

Une partie des frais d'hospitalisation est couverte par votre organisme assureur (mutuelle, assurance...). Notre hôpital se charge de les recouvrir, à l'exception de ceux pour lesquels aucun remboursement n'est prévu.

Si vous possédez une assurance complémentaire d'hospitalisation

Si votre compagnie d'assurance applique le système du tiers-payant et sous réserve d'acceptation de votre dossier par celle-ci, nous lui adresserons directement notre facture qui nous sera alors réglée directement dans les limites prévues dans votre contrat.

Dans les autres cas, vous devez transmettre à votre compagnie la facture détaillée qui vous sera adressée. De plus, c'est vous, en tant que patient, qui nous réglerez le montant total de la facture d'hospitalisation pour ensuite vous faire rembourser par votre compagnie d'assurance à l'aide de cette facture détaillée.

Informez votre compagnie le plus rapidement possible et renseignez-vous !

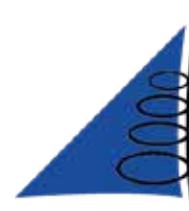
Si vous ne possédez pas d'assurance complémentaire d'hospitalisation

Les frais suivants resteront à votre charge :

- La quote-part personnelle par journée d'hospitalisation dont le montant est fixé par le Ministère de la Santé Publique.
- La quote-part sur certains honoraires médicaux, paramédicaux et sur certaines spécialités pharmaceutiques.
- Le forfait médicaments journalier.
- Les forfaits par admission (radiologie - biologie - prestations techniques).
- Les suppléments d'honoraires médicaux en cas d'hospitalisation en chambre particulière.
- Les suppléments pour la chambre 2 lits ou particulière que vous avez choisie.
- Des frais divers (location d'une T.V., d'un téléphone...).



Activités hospitalières et extrahospitalière



Activités hospitalières

L'Acacia - Unité de soins palliatifs

Rue Sainte-Brigide, 43 - 5070 Fosses-la-Ville - 071/96.13.08

Objectif : apporter en fin de vie, quand la thérapie curative n'est plus adaptée, une qualité de vie optimale, en instaurant un traitement contrôlant la douleur et une assistance morale et psychologique.

Polyclinique Les Aliziers

Rue Saint-Sang, 112 - 5060 Auvelais

Consultations médicales : psychothérapie, psychiatrie, sexologie, dermatologie, Doppler, prélèvements sanguins. Un partenariat entre le CHRSM et le Centre de santé et de soins "Sambre et Vie".

La Bogue - Initiative d'habitations protégées (IHP)

Rue des Bachères, 18 - 5060 Tamines - 071/77.67.21

Zéphyr, un centre pour toxicomanes

Rue de Falisolle, 420 - 5060 Auvelais - 071/89.75.01

De 9h00 à 17h00

Ce centre fonctionne en réseau avec les médecins traitants.

En cas d'urgence, contactez le 071/26.52.11

Des ateliers thérapeutiques (asbl RSPD)

Ils visent à la réintégration sociale des personnes en difficultés psychologiques et psychiatriques :

- Le Sablier : atelier où les bénéficiaires conditionnent et revalorisent les légumes
- La Bavette (restaurant)

Rue de Falisolle, 420 - 5060 Auvelais - 071/77.41.06

Activité extrahospitalière

CorSaDe (Centre de coordination de soins et de Services à domicile)

Pour toute personne en perte d'autonomie (malade, handicapée, convalescente, âgée ou en fin de vie) qui aurait besoin de soins et/ou d'aide pour permettre son maintien ou son retour à domicile.

Rue de Falisolle, 420 - 5060 Auvelais - 071/89.75.00

De 9h00 à 16h00 et centrale d'appels 24h sur 24

Prises de sang et autres prélèvements

Par le Laboratoire de Biologie clinique

Au CHRSM - site Sambre (sur rendez-vous)

Du lundi au vendredi de 7h à 12h30 et de 13h à 18h

Le samedi de 8h à 12h

Et aussi dans la région...

- À Auvelais :
Polyclinique Les Aliziers (Rue Saint-Sang, 112)
Du lundi au vendredi de 7h30 à 9h30
- À Aiseau-Présles :
Centre de prélèvements (Rue J.Destrée, 1)
Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30
- À Fosses-la-Ville :
La Rosière
(Chaussée de Namur, 10)
Du lundi au vendredi de 7h30 à 10h
- À Fosses-la-Ville :
(Rue Delmotte Lemaitre 1)
Le lundi et mercredi de 7h30 à 10h
et le samedi de 8h à 10h
- À Tamines :
ABC Soins Bandagisterie (Av. F.Roosevelt, 2a)
Du lundi au vendredi de 8h à 10h
- À Moustier :
Centre de prélèvements (Rue de la Glacière, 59)
Du lundi au vendredi, de 7h à 8h30.
Possibilité de dépôts via une boîte aux lettres.
Heure de passage : du lundi au vendredi à
11h et 16h.



Possibilité de prélèvements à domicile
pour les personnes à mobilité réduite.

Infos : 071/26 52 29



Le Réseau Hospitalier Namurois



Le CHRSM, le CHU UCL Namur et la Clinique Saint-Luc Bouge s'unissent pour former ensemble le Réseau Hospitalier Namurois.



Ce rapprochement permet aux patients de bénéficier de la force d'un réseau pour l'ensemble de la population du bassin namurois. Nous ambitionnons le développement d'une offre de soins complémentaire, la plus large possible (en direct ou en indirect via des associations), reposant sur les spécificités et l'excellence de nos hôpitaux et de nos équipes, en termes de soins, de service, de recherche et d'innovation.



Chaque institution maintient toutefois sa gouvernance actuelle ainsi que son indépendance et son autonomie.

Notre priorité : maintenir l'offre alliant qualité et proximité qui fait la force des hôpitaux namurois.

Numéros de téléphone utiles

Niveau -1

Accueil Urologie et Psychiatrie	071/26.50.44
Unité Revalidation Sp Neurologique (-1D)	071/26.59.51
Urgences (-1E)	071/26.51.23 ou 071/26.51.24
Unité de Psychiatrie de jour (-1H)	071/26.54.54 ou 071/26.54.55

Niveau 0

Accueil - Renseignements	071/26.55.88
Accueil hospitalisation (Admissions)	071/26.52.05 ou 071/26.55.77
Accueil polyclinique	071/26.54.37 ou 071/26.54.39
Service Clientèle (Factures)	071/26.52.02 ou 071/26.54.16
Service Social	071/26.52.06
Unité Cardio-vasculaire (0B)	071/26.52.33
Unité de Neuropsychiatrie (0C)	071/26.54.34
Unité Revalidation Sp Cardio-Pulmonaire (0D)	071/26.59.76
Unité de Soins Intensifs (0E)	071/26.50.01

Niveau +1

Unité de Pédiatrie et Néonatalogie (+1A)	071/26.52.58
Unité de Maternité (+1B)	071/26.50.76
Unité Revalidation Sp Locomoteur (+1D)	071/26.59.61

Niveau +2

Hôpital de jour	071/26.52.65
Polysomnographie (+2)	071/26.53.89
Unité de Pneumologie, Oncologie (+2B)	071/26.52.96
Unité d'Orthopédie, Urologie (+2C)	071/26.54.31
Bloc Opérateur	071/26.52.11

Niveau +3

Hôpital de jour gériatrique (+3)	071/26.57.75
Unité de Gériatrie A (+3A)	071/26.53.11
Unité de Gériatrie B (+3B)	071/26.53.14
Unité Gastro-viscérale (+3C)	071/26.54.32





Infos pratiques

CHRSM - site Sambre

Rue Chère-Voie, 75
5060 Sambreville
Tél. 071/26.52.11
Fax 071/26.55.73
www.chrsv.be
www.chrsm.be

Accès

En Bus

N° 36 Taminés - Ham-sur-Sambre - Spy
N° 58 Moignelée - St-Martin - Spy

En voiture

Via la E42 : sortie 14 Sambreville

En train

Gare d'Auvélais : bus 58 ou 36
Gare de Taminés : bus 36 ou 58



Accès de nuit

Entre 20h30 et 6h45 l'accès à l'hôpital (entrée et sortie) se fait par l'arrière du bâtiment par le sas (bureau de gardiennage) situé à côté des Urgences (suivre le fléchage intérieur/extérieur).

